

COMPTE RENDU DU CHS CT du 08/03/2021

Pour ce deuxième CHS CT (Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail) de l'année 2021, 6 points étaient à l'ordre du jour :

1/ Le Procès Verbal de la séance du 19 janvier 2021 est adopté.

2/ Covid-19, point d'information au 4 mars 2021 :

- 296 agents en présentiel sur site, 26 absents et 53 télétravailleurs.
- Sur les cinq derniers jours, 132 agents ont télétravaillé au moins 1 jour.

– Depuis le début de la crise sanitaire, seulement 7 cas positifs ont été recensés, la direction souligne le bon comportement des agents et la bonne application des gestes barrières.

– Suite au message de Jérôme FOURNEL en date du 4 mars 2021 demandant l'élargissement impératif du télétravail, la directrice a indiqué que le télétravail restait sur la base du volontariat.

Sachant qu'il reste des demandes de télétravail en attente et qu'il n'y aura pas de matériel disponible avant plusieurs semaines, cette consigne de notre cher Directeur Général restera un vœu pieu.

– suite à un recensement, 16 écrans ont été distribués aux télétravailleurs (5 jours) afin d'améliorer l'ergonomie de travail.

– Au 5 mars, 190 portables ont été déployés dans le département, la cible étant de 80 % des agents dotés d'ordinateurs portables d'ici la fin de l'année.

Nous précisons que pour les prochaines dotations, il s'agira d'ordinateurs ultra-portables avec un petit écran, qui ne permettront pas un travail satisfaisant sans équipements supplémentaires (écrans, claviers...)

– il a été fait un rappel des consignes sanitaires avec un nouvel affichage à venir.

– La direction a remercié et souligné l'implication des membres de l'association gérant la cantine du CFP de Rodez, qui ont permis la continuité de la restauration sur ce site.

– Le docteur ANDRIEU nous informe de la reprise des consultations en présentiel à partir du 18 mars 2021.

Ne nous emballons pas, il s'agit des visites sur demande pour les personnes non fragiles. Les visites périodiques sont toujours suspendues.

3/ Comme de coutume, la note annuelle d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail est examinée.

Pas grand-chose de nouveau, si ce n'est la mise en place d'une convention ANACT (agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) qui permettra un retour d'expérience sur le télétravail en période de crise et de faire émerger des propositions sur l'organisation.

Solidaires Finances Publiques s'inquiète du fait que les propositions risquent de coller au NRP afin de faciliter sa mise en place, plutôt que d'améliorer réellement les conditions de travail des agents. À suivre...

On peut souligner aussi la mise en place de formations sur la prévention des risques de violences sexistes.

Cette note demande que 80 % des personnels de la fonction publique soit formés aux gestes de premiers secours. (formation sur une demi-journée).

4/ Le budget alloué pour 2021 est de 117,50 € par agent du département, soit 45064 € :

Les propositions de dépenses suivantes ont été votées :

- Amélioration des conditions de vie au travail : divers matériels et équipements dans l'ensemble des services (supports copies OPTIMEO, repose pieds, 5 bras double écran)
- Des aménagements, entretien et travaux : panneaux isolations phoniques au service RH et installation de stores dans 3 bureaux au CFP de Villefranche de Rouergue (arrivée suite à fermetures de trésorerie)
- Sept sessions recyclage formation sauveteur secouriste du travail seront organisées avec un appel à candidature.
- Formation au maniement des extincteurs.

5/ Il nous a été présenté les rapports des divers exercices d'évacuation effectués début 2021 sur les sites de Villefranche de Rouergue, Rodez et Decazeville.

Ces exercices se sont parfaitement déroulés dans l'ensemble.

6/ Questions diverses :

- Une déclaration d'accident de service a été abordée.

- Deux contractuels vont être embauchés à compter du 1^{er} avril (malheureusement ce n'est pas un poisson d'avril) pour une durée de 6 mois afin de palier au traitement des demandes de fonds de solidarité.

Solidaires Finances Publiques ne peut que déplorer ce mode de recrutement qui sera malheureusement de plus en plus la norme avec loi de modernisation de la fonction publique.

Compte tenu que la gestion du fonds de solidarité nécessite une certaine expérience et des connaissances fiscales comme des applications, nous émettons un fort doute sur la réelle efficacité de ces emplois !

Par ce mode de recrutement, la direction fait passer le message que n'importe qui peut exercer les missions de la DGFIP et banalise nos métiers. Cette démarche rappelle ce qu'il s'est passé à La Poste et à France Télécom. Pour information, 97 candidatures ont été déposées.

- La totalité des fenêtres du CFP de Rodez doivent être changées à l'horizon 2022. Des tests « amiante » sont en cours de réalisation sur le béton entourant les fenêtres.

- Une étudiante actuellement en stage au service d'aide au réseau (SAR) réalise un projet sur le thème du télétravail. Une enquête va être diffusée auprès des agents en télétravail. Les réponses seront anonymes et ne seront pas diffusées. Merci pour elle d'y participer.

Enfin, nous vous rappelons que le registre hygiène et sécurité dématérialisé est accessible dans Ulysse 12, rubrique : les agents/conditions de vie au travail/CHSCT/Registre. **N'hésitez pas à l'utiliser !**

Les représentants Solidaires Finances Publiques au CHS CT de l'Aveyron

Béatrice BOITEL, Hélène DENOIT-FREY, Michèle LAURE, Christophe MOIGNOUX, Ludovic DELCLOS, François HEMONET (secrétaire).